

"LETTRE OUVERTE À MARISOL TOURAINE

le 1 février 2017

Madame la Ministre,

Moi, étudiant en chirurgie dentaire, j'ai décidé de vous adresser ce courrier car votre silence face à mes revendications m'inquiète profondément.

J'ai la chance de recevoir une formation exceptionnelle au sein de l'université publique. Une formation à la pointe de l'innovation, qui respecte les données actuelles de la science. Une formation où les soins de conservation des dents sont une priorité absolue et où les soins prothétiques interviennent en dernier recours.

Ce qui m'attriste, c'est que la convention que vous allez imposer par procédure arbitrale ne me permettra pas d'exercer mon métier comme on me l'apprend. C'est pourquoi ma motivation ne faiblira pas. Sûrement parce qu'au coeur de ma lutte, il y a la conviction qu'il est primordial de défendre les thérapeutiques actuelles, ainsi qu'un niveau de prévention efficace au bénéfice de l'ensemble des patients. Il m'apparaît donc impensable que vous ne me donniez pas les moyens d'assumer ma mission. En effet, les protocoles de soins que l'on m'enseigne nécessitent un plateau technique ainsi qu'un temps de soins qui ne coïncident pas avec les honoraires que vous souhaitez nous imposer.

Il me semble évident d'un point de vue de santé publique que tous les patients puissent bénéficier des avancées de la science. Pourquoi ne pas le leur permettre ? Pourquoi ne pas assumer vos responsabilités dans la prise en charge de la santé bucco-dentaire, et de réagir en conséquence. Il n'est pas trop tard.

Je suis prêt à discuter, à négocier. Mais j'aimerais trouver face à moi autre chose qu'un mur d'intransigeance et d'égoïsme. La grève va entrer dans sa quatrième semaine et il est maintenant de ma responsabilité de vous faire entendre raison. Je ne peux vous laisser imposer une stratégie dictée par des intérêts financiers, cela signifierait qu'en matière de santé publique il n'y a aucune vision à long terme. Je refuse de le croire, Madame la ministre de la Santé.

Il suffit de regarder au-delà de nos frontières pour s'apercevoir que la santé bucco-dentaire de la population est dépendante de la volonté politique.

En Allemagne, les techniques d'hygiène bucco-dentaire sont enseignées à l'école et lors d'une visite annuelle chez un dentiste afin de responsabiliser le patient.

La Suède, qui présentait des indices carieux parmi les plus élevés au monde, a développé une politique de prévention ambitieuse qui lui confère aujourd'hui la prévalence carieuse la plus faible d'Europe.

Madame la Ministre, votre décision vous rendra responsable de la dégradation de la prise en charge des soins bucco-dentaires de la population française. Je comprends votre volonté de rendre accessibles les soins dentaires au plus grand nombre et j'y adhère, mais votre action sera contreproductive et je crains que vous n'ayez pas conscience de l'ensemble des enjeux, en particulier la modification majeure des besoins des patients.

Cette réalité semble vous échapper, car la France a 30 ans de retard en la matière. Il ne tient qu'à vous de changer les choses.

Un étudiant en Chirurgie-dentaire"

#DENTger